



LE BLAINVILLOIS

JUILLET/AOÛT 2009

Nouvelle édition n° 07

Blainville, j'y vis bien

ACTUALITÉS

Accueil des nouveaux habitants

Afin de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants, la municipalité organise une rencontre le **vendredi 18 septembre à 18 heures à la salle des mariages**. Les familles qui désirent participer à ce moment convivial, sont priées de se faire connaître avant le 1^{er} septembre à l'accueil de la mairie.

FLASH SPÉCIAL

CRÉATION DU COMITÉ DES FÊTES DE LA COMMUNE

Le comité des fêtes est enfin créé à Blainville sur l'Eau. Cette association, présidée par M. Patrick HENKY, proposera des animations au sein de la commune tout au long de l'année. Une première manifestation est prévue le **31 octobre pour une soirée cabaret** pleine de surprises. Nous souhaitons un énorme succès pour cette structure qui établira des liens privilégiés avec la commune, pour l'organisation de spectacles variés, en direction de tous les publics. Evidemment, les bénévoles souhaitant s'investir au sein de ce comité seront les bienvenus et pourront prendre contact avec le Président, par courrier, à l'adresse de la Mairie de Blainville sur l'Eau ou par téléphone au 03 83 75 06 78. Dans un premier temps, tous les artistes en herbes ou confirmés de la commune sont invités à prendre contact avec lui pour envisager un partenariat actif.

COMITÉ DES FÊTES DE BLAINVILLE SUR L'EAU
Mairie de Blainville sur l'Eau - 1, rue des Ecoles
54360 BLAINVILLE SUR L'EAU.

DERNIÈRE MINUTE

A.P.A.F.S (Association de Parents pour l'Achat de Fournitures Scolaires du Collège Langevin Wallon)

Horaires de distribution des colis au Collège, dans les locaux Segpa : **vendredi 28 août de 15h30 à 18h00 et samedi 29 août de 10h00 à 11h30**.

Pensez à déléguer une personne, si vous ne pouvez être présent lors de la distribution.

Rappel : cette association est indépendante du Collège de Blainville. Elle est constituée uniquement de parents d'élèves bénévoles. Si vous voulez nous rejoindre dans cette association, nous aider momentanément ou pour plus renseignements, veuillez contacter Didier VUILLAUME au 03 83 75 05 74.

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur

Voilà une année scolaire qui se termine avec les conseils d'écoles, spectacles, kermesses et fêtes des écoles permettant ainsi de faire à la fois une présentation globale du travail, des actions menées durant dix mois et présenter les perspectives et sollicitations pour la rentrée prochaine.

C'est aussi pour moi l'occasion de faire le bilan de ce que fut l'année scolaire 2008-2009. Elle a été l'occasion pour notre équipe d'affirmer son exigence pour un enseignement de qualité, sa détermination et sa volonté de préserver une école ouverte à tous. Dans ce cadre, un budget est voté chaque année qui permet aux familles de n'avoir souvent à financer que la participation à la caisse des écoles pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires.

Durant cette année scolaire, l'équipe municipale s'est très souvent émue des directives du ministre de l'éducation et de leurs applications à notre collectivité sans concertation.

Je citerai pour mémoire le soutien scolaire pour lequel nous avons dû réorganiser certains services municipaux dès septembre 2008. Nous avons réagi face à l'obligation de mettre en place le service minimum d'accueil lors de mouvements de grève des enseignants. Nous nous sommes opposés à la mise en place de stage de remise à niveau durant les vacances scolaires et attendons les conclusions du jugement au fond du tribunal administratif devant lequel nous avons été traduits en avril dernier.

Nous nous sommes associés aux parents d'élèves et aux enseignants et obtenus que demeure sur nos communes de Blainville et Damelevières, le RASED (réseau d'aide aux enfants en difficulté) afin que le service ne réponde pas à la seule logique comptable mais bien aux réels besoins des enfants. Nous espérons pouvoir préserver la qualité de l'enseignement par le maintien de toutes les classes existantes dans les écoles élémentaires et obtenir la réouverture de la cinquième classe à l'école maternelle Jean Jaurès. Nous restons en alerte et attentifs à tout mouvement qui pourrait intervenir durant les vacances scolaires.

Durant ces mois de vacances, la mise aux normes des sanitaires dans les écoles Jean Jaurès et Jules Ferry va être réalisée ainsi que les menus travaux demandés dans les autres établissements. De même le groupement de commande des fournitures scolaires est en cours afin qu'en septembre, tout soit prêt pour accueillir dans les meilleures conditions matérielles, les élèves et leurs enseignants. En septembre, plusieurs enseignants nous aurons quittés pour d'autres établissements et au premier desquels Madame Dominique TINELLI, directrice de l'école élémentaire du Haut des Places, qui va rejoindre la région voisine, l'Alsace.

Nous les remercions tous chaleureusement pour la qualité de leur travail et leur souhaitons bonne chance dans leur nouvelle affectation.

Et en attendant la rentrée,
BONNES VACANCES A TOUS !

Madame le Maire,
Annie FARRUDJA

A NOTER

Les services administratifs de la mairie seront fermés les samedis du 4 juillet au 29 août inclus. Reprise de la permanence le samedi 5 septembre.

Purges sur le réseau d'eau

Mercredi 8 juillet : quartier Meurthe

Mercredi 5 août : quartier Gerbéviller

Collecte de sang

Mercredi 15 juillet de 16h00 à 19h30 à la M.F.C.

Recensement citoyen

Date de naissance : juillet et août 1993.

Se présenter en mairie après la date anniversaire en vue du recensement. Pièces à apporter : carte d'identité, livret de famille.

Secours catholique

■ Accueil et permanence le vendredi de 14h00 à 16h00 à la salle Paroissiale à Blainville sur l'Eau.

■ Atelier couture et travaux d'aiguilles le 1^{er} vendredi du mois. Maison des Associations.

■ Atelier cuisine et bricolage le 3^e vendredi du mois. Maison des Associations.

Repas du mercredi au Rampeux

Les mercredis 9 et 23 septembre.

Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

Club scrabble

Le club scrabble sera fermé du 7 juillet au 1^{er} septembre. Reprise des activités le mardi 8 septembre.

Horaires du CCAS

Du 6 au 31 juillet le bureau du CCAS sera ouvert : le mardi, mercredi et jeudi de 9h30 à 12h00. Tél. 03 83 75 50 32.

Bois de chauffage

La commune vend du bois de chauffage aux habitants de Blainville sur l'Eau. Chaque foyer intéressé doit s'inscrire en mairie. 38 euros le stère toutes essences confondues. Le bois vendu nécessite un temps de séchage, au minimum d'un an, avant son utilisation.

Le Maire déclinera toutes responsabilités concernant d'éventuels incidents.

Nouveau à Blainville

L'atelier KETSHOP innove en ouvrant un service de lavage manuel à la vapeur sans détergent qui préserve véhicules et environnement. Entièrement mobile, le lavage se fait à votre domicile ou sur votre lieu de travail.

KETSHOP
[AUTO]
LE SENS ÉCOLOGIQUE



06 37 46 16 48
03 83 75 85 82

LOISIRS CULTURE

MÉDIATHÈQUE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE "L'EAU VIVE"

Concours d'été • du mercredi 8 juillet au mercredi 5 août pour les jeunes de 8 à 12 ans. De nombreux lots sont à gagner. Les lauréats seront avertis par courrier.

Pour vos vacances d'été, venez découvrir et emprunter un large choix d'ouvrages pour adultes et enfants.

S'AMUSER AVEC LES LIVRES

17 équipes, 85 enfants de CE2, CM1 et CM2 provenant de Blainville et de Damelevières, et des livres en cadeaux.

Judi 18 juin, Nathalie, responsable de la bibliothèque, accompagnée par toute son équipe de bénévoles ont animé un grand jeu lié aux livres et à la lecture. En formation de 4 ou 5 élèves, les équipes ont tenté durant le temps qu'il leur était imparti de répondre aux différentes énigmes qui leur étaient proposées. Après avoir tiré au sort un genre littéraire, les enfants étaient confrontés à une question portant sur un ouvrage concerné. Rébus, charades, textes à trous, associations d'images, mais aussi des petits jeux sportifs et du bricolage... autant d'épreuves inhérentes au livre que le hasard a désigné.

Le but étant bien sûr de répondre juste, éventuellement de se corriger, mais surtout d'accumuler des points. En faisant preuve de cohésion et de dynamisme, les élèves ont démontré une réelle implication dans le jeu. Ils ont ainsi contribué à sa réussite et à son bon fonctionnement, pour le plus grand plaisir de l'ensemble de l'organisation.

Et vu leurs sourires tout au long de la journée, on se dit que décidément, la lecture, c'est très loin d'être barbant.



BALADE DU 4 JUILLET

Les communes de Blainville et Damelevières organisent le 4 juillet une journée "Balade découverte". Balade gratuite et sans inscription.

Rendez-vous à la piscine de Damelevières 15mn avant le départ. Il vous sera proposé 3 parcours aux heures suivantes :

- 1 - départ 9h00 pour une balade de 11km (temps estimé à 3h00)
- 2 - départ 10h00 pour une balade de 7 km (temps estimé à 2h00)
- 3 - départ 10h00 pour une balade de 4 km (temps estimé à 1h00)

Selon le parcours de votre choix, vous traverserez les sentiers, chemins, rues et ruelles de Blainville, Damelevières et Charmois.

A midi : possibilité de se restaurer sur place, au bassin de plein air de Damelevières (pensez à réserver votre repas avant le départ) ou repas tiré du sac. Pour les plus courageux ou pour ceux qui n'ont pas eu la possibilité de participer à la randonnée du matin, la journée continue avec trois autres parcours de 11, 7 ou 4 km à travers la forêt du Haut des Places. Le départ est prévu à 14h00 au bassin de plein air de Damelevières.

Équipez-vous de bonnes chaussures de marche ainsi que de vêtements de pluie selon la météo, et pensez à prendre de quoi vous restaurer pendant la marche (boisson, barre de céréales, gâteaux...). Les bénévoles intéressés pour encadrer les promeneurs, seront les bienvenus.

Dès septembre, nous allons travailler sur le balisage de parcours traversant tout le territoire de la Communauté de Communes du Val de Meurthe (CCVM) et pour mener à bien ce projet, nous aurions besoin sur chaque commune de personnes disponibles.

Pour ceux qui désirent se joindre à nous pour nous aider, vous pouvez laisser vos coordonnées en appelant aux numéros à la Mairie de Blainville au 03 83 75 70 05 ou à la Mairie de Damelevières au 03 83 75 70 77.





JEUNESSE

■ LE PÔLE JEUNESSE ET PETITE ENFANCE VOUS PROPOSE :

Les accueils de loisirs communaux pour la période Juillet-Août.

Du 6 au 31 juillet : deux accueils de loisirs fonctionneront. Mirabelle pour les enfants âgés de 3 à 8 ans et Macaron (anciennement 36-15, place du Rampeux) pour les enfants âgés de 9 à 15 ans.

Du 3 au 21 août : un accueil unique sera mis en place. Les enfants âgés de 3 à 15 ans seront tous accueillis à Mirabelle.

Horaires : de 8h30 à 17h30 ou en demi-journée de 8h30 à 13h00 et de 13h00 à 17h30 avec la possibilité de prendre le repas. Des heures de garderie sont mises en place de 7h00 à 8h30 et de 17h30 à 18h30. Ces dernières sont facturées au tarif périscolaire. En Août, les heures de garderies seront mises en places exclusivement dans les locaux de Mirabelle. En Juillet, nous assurerons l'aller le matin vers Macaron et le retour le soir à Mirabelle des enfants.

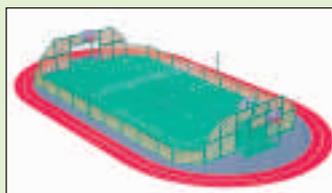
Activités proposées : activités sportives, manuelles, culturelles ou encore sorties pédagogiques seront proposées aux enfants pour qu'ils passent les meilleures vacances possibles en notre compagnie. Chaque semaine d'activités sera consacrée à un thème dominant : la nature, les voyages dans le temps, l'Europe, l'Art, les quatre éléments etc... Chaque thème se déclinera à travers de nombreuses activités, ateliers et sorties : atelier aéromodélisme, visite de la caserne des pompiers de Blainville, sortie au zoo et à l'aquarium d'Amnéville, ateliers artistiques, activités sportives, grands jeux, etc...

Sur chaque site, différents groupes d'enfants seront formés pour proposer des activités diversifiées en fonction des âges et des envies de chacun.

Renseignements : MIRABELLE - Coordination/Direction : Olivier FREARD et Nadia GAFOUR. Tél. 03 83 75 01 91 ou à la Mairie au 03 83 75 70 05.

UNE VASTE OPÉRATION POUR LES ESPACES LUDIQUES

Lors du débat d'orientation budgétaire, nous avons évoqué notre volonté de rénover (ou de remplacer) et de remettre aux normes l'ensemble des jeux pour les enfants de la commune. Nos structures sont vieillissantes et n'apportent plus le service escompté par les parents, et désiré par les enfants. De plus, la volonté des plus grands de bénéficier d'un city stade est affirmée, il était donc grand temps de répondre à ces attentes. C'est chose faite grâce à une programmation des travaux nécessaires s'étalant sur deux ans. Se basant sur un vaste projet d'aménagement paysager et ludique sur le site de la carrière, notre équipe a décidé la réalisation d'une aire de jeux pour la tranche des 0-6 ans et d'un city stade entouré d'une piste de course et doté d'un gazon synthétique.



En 2010, une deuxième tranche de travaux donnera naissance à une structure prévue pour les 6-12 ans, et à un espace paysager de détente pour les adultes. Gageons que ce nouvel ensemble saura apporter le bien-être nécessaire aux parents et aux enfants dans un cadre convivial et naturel.

Ajoutons que les élèves des écoles proches pourront également bénéficier des installations lors d'activités physiques et sportives.

Le projet est en marche, nous vous tiendrons informés de son évolution.

PERMANENCES

> EN MAIRIE

■ **ADIL :** jeudi 2 juillet de 9h30 à 11h30. Août : pas de permanence.

■ **Conciliateur de justice**
Lundi 6 juillet à partir de 14h30. Prendre rendez-vous en Mairie. Tél. 03 83 75 70 05.

■ **Point accueil - Avenue le Nid** (à l'école maternelle du Haut des Places). Le mercredi de 14h15 à 17h45. Tél. 03 83 72 80 17.

> EN COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL-DE-MEURTHE au siège 13, rue des Écoles

Tél. 03 83 71 43 62

■ **Permanence juridique** organisée par le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) le mardi 21 juillet de 14h00 à 17h00.

■ **Permanence Espace Énergie** Mardi 4 août de 8h30 à 12h00. Prendre rendez-vous auprès de l'association Lorraine Énergies Renouvelables au 03 83 75 27 73.

au 21, rue Saint-Dominique

■ **Mission Emploi** lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h00. Le bureau sera ouvert uniquement les matins du 15 juillet au 30 août. Tél. 03 83 75 71 55.

■ **Mission Locale Emplois Jeunes** (- 26 ans) : le jeudi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Fermée du 20 juillet au 7 août inclus.

■ **Déchetterie**
Horaires d'ouverture : 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h30. Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés.

■ **Ramassage des objets hétérogènes** Mercredi 2 septembre. Les objets hétérogènes seront sortis la veille au soir.

> A L'ADMR - 1, rue du Presbytère

Lundi de 9h00 à 11h00
Mardi de 14h00 à 15h00
Jeudi de 9h00 à 10h00
Vendredi de 14h00 à 16h00
Tél./fax : 03 83 75 97 54





COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2009

Cette rubrique retrace les principales décisions du dernier conseil municipal de la commune :

- ✓ A la majorité (5 contre), les demandes de subventions pour l'installation d'un espace ludique en direction des adolescents et des plus jeunes ont été approuvées. Un article spécifique, sur ce sujet est présent dans ce numéro.
- ✓ A la majorité (5 contre), les subventions ont été accordées pour les structures municipales « BERGAMOTE-MIRABELLE » et « P'TITS MOUSSES » afin d'établir les budgets correspondants. Ces budgets, également mis aux voix et votés à la majorité (5 contre), s'équilibrent en recettes et en dépenses, concernant « BERGAMOTE-MIRABELLE » pour un montant de 340 820 € et concernant « P'TITS MOUSSES » pour un montant de 123 220 €.
- ✓ A l'unanimité, les prestations du périscolaire, mercredi récréatif et ALSH, ont été modifiées comme suit :
 - Une facturation à la 1/2 heure ;
 - Horaires de l'accueil périscolaire (accueil dès 7h00 à 8h30 et de 17h30 à 18h30 - en période scolaire, le temps de repas est facturé sur la base de 2 heures) ;
 - La précision des horaires : journée du mercredi de 8h30 à 13h00 et de 13h00 à 17h30 ;
 - Elargissement de la durée du forfait journée pour les mercredis et vacances (8h30 à 17h30 au lieu de 9h00 à 17h00).
- ✓ A l'unanimité, le conseil municipal a accordé une subvention de 3000 € au comité des fêtes de la commune, nouvellement créé. Un article dans ce numéro vous apportera des précisions sur cette association.
- ✓ A l'unanimité, le conseil municipal a attribué une subvention de 300 € à l'association des amis de la fondation pour la mémoire de la déportation de Meurthe et Moselle afin d'apporter le soutien financier à l'édification d'une stèle en l'honneur des résistants fusillés par les nazis sur le site de la Malpierre à Champigneulle.
- ✓ A l'unanimité, la signature d'une convention avec le centre de gestion de Meurthe et Moselle concernant le remplacement d'agent lors d'un arrêt maladie a été validée.
- ✓ A l'unanimité, le conseil a approuvé la mise en place des démarches nécessaires permettant la modification du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S) en Plan Local d'Urbanisme (P.L.U). Cette démarche importante impliquera la participation des habitants pour imaginer et dessiner la commune dans les dix prochaines années.

DÉCOUVERTE DU TOULOIS



Pour le traditionnel voyage de fin d'année, le CCAS a offert mercredi 17 juin une promenade dans le Toulais à 139 personnes âgées de la commune. Arrivés dans le pays de côtes, les anciens ont eu le bonheur d'être conviés à une dégustation de produits de la Maison LAROPPE. Au menu, quiches et pâtés lorrains, le tout arrosé du fameux vin-maison. Il fallait bien cela pour attaquer la visite des monuments historiques de Bruley, célèbre village issu de la colonisation romaine, berceau du vignoble Toulais. Après un déjeuner pris à la guinguette « La Danse des Anges », les rois de la piste ont pris possession du parquet, juste histoire d'embellir encore la journée, tout en rêvant déjà à celle de l'an prochain.

Damelevières • Blainville-sur-l'Eau

FÊTE NATIONALE

Bassin de plein air à Damelevières

MANÈGES, CONFISERIE...

LUNDI 13 JUILLET 2009

20h30 : DISTRIBUTION DE LAMPIONS en face de la MAIRIE de BLAINVILLE.
21h30 : Retraite aux flambeaux, départ en face de la MAIRIE de BLAINVILLE, défilé jusqu'au Bassin de Plein Air à DAMELEVIÈRES.
Avec la participation des Sapeurs Pompiers de Blainville/Damelevières, et des majorettes "LES LIBELLULES" et leurs musiciens.
Animations de danses avec les groupes locaux.
Restauration sur place. Animations diverses, soirée DJ.

MARDI 14 JUILLET 2009

ÉTANG ET ZONE DE LOISIRS
7h00 : Concours de pêche
11h00 : Remise des prix
14h00 : Concours de pétanque organisé par l'ACBD pétanque
De 16h00 à 18h00 : STANDS DE JEUX GRATUITS POUR ENFANTS
Jeux d'adresse, jeux de quilles, course en sac, ...
Animations avec les majorettes "LES LIBELLULES".
Restauration sur place.

A 23h00

GRAND FEU d'ARTIFICE

suivi d'un grand BAL POPULAIRE
Jusqu'à 2h00 du matin





ENVIRONNEMENT



Un véhicule électrique dans les rues de la ville

Le développement durable, il y a ceux qui en parlent, et il y a ceux qui passent aux actes. Bientôt, une drôle de machine arpentera les rues pour nettoyer la voirie, vider les corbeilles publiques, laver le mobilier urbain ou même arroser les plantes. Cet amusant petit camion qui répond au doux nom de Goupil est en fait un véhicule électrique. D'une autonomie de 80 km environ pour une vitesse maximale de 40km/h avec un passager, il se conduit avec un simple permis auto.

Depuis quelques temps, le besoin d'un véhicule utilitaire de petit format permettant le transport d'une citerne se faisait sentir du côté de nos services techniques. Mais pourquoi électrique ? D'abord parce qu'il répond parfaitement aux objectifs généraux que la collectivité a défini, à savoir améliorer la qualité du service public, répondre à des enjeux d'amélioration de la sécurité et du confort pour les utilisateurs. Ensuite parce que travailler en étant plus respectueux de l'environnement est une préoccupation constante pour la municipalité. Enfin, et même si il existe un surcoût à l'achat, le coût d'utilisation est plus avantageux pour la collectivité : pas de risque de problèmes mécaniques importants (pas d'embrayage, de démarreur...), pas d'entretien (vidanges, filtres, il se recharge sur une simple prise de courant 200 V), pas de contrôle technique, etc.

En bref, un coût quotidien de 4 €, énergie comprise. Au final moins cher, non polluant, silencieux, discret, utile, il se faufile facilement dans la circulation et permet d'atteindre les endroits exigus... Quand le projet de ville rejoint les besoins écologiques fondamentaux, pourquoi ne pas passer aux actes ?

PRÉFÉRONS LE DESHERBAGE MANUEL DANS NOTRE COMMUNE

Les herbes qui poussent dans Blainville sont le signe d'un environnement en bonne santé... Soyons positifs. Nous avons tendance à considérer que la propreté de la ville passe systématiquement par la destruction massive des mauvaises herbes.

Il nous faut limiter le plus possible toute utilisation de produits chimiques et nocifs pour l'homme et l'environnement. Cela implique un supplément d'huile de coude, réputée non polluante et l'utilisation de la binette. Quand les herbes sauvages nous envahissent, un effort de chacun les fait reculer. C'est l'affaire de tous, propriétaire ou locataire. Si chacun assure le désherbage devant sa maison, il restera du temps pour d'autres travaux. La mairie ne se désengage pas de la partie d'entretien qui lui revient. Nous souhaitons seulement progressivement arriver à mieux respecter notre environnement. **Apprenons à ne désherber que lorsque c'est nécessaire, en évitant l'usage de pesticides.** Ainsi, nous évitons de polluer les cours d'eau, de fragiliser nos terres, et toutes intoxications. **Ce n'est que par une participation active de tous, dans le changement de l'utilisation de nos méthodes de désherbage, que nous pourrons améliorer la qualité de notre eau et de notre environnement, pour nous mais aussi les générations futures.**

*« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. »
Paroles de Saint-exupéry*

CHEZ NOS VOISINS



Tous les jours de 14h à 18h sauf le samedi de 18h à 22h - Visite animée chaque heure.

Vos numéros d'urgence santé

Pharmacie de garde : **03 83 15 84 99**

■ PERMANENCES MÉDICALES

En cas d'urgence : **15**

Médecin de garde : **0 820 87 86 85**

■ AMBULANCES :

Ambulances GOTTIÉ : **03 83 75 04 01**

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

L'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.



ACBD FOOT : DU PLAISIR À L'ÉTAT PUR !

Après avoir éliminé Amnéville, nos seniors frôlent l'exploit, le 14 juin, sur leur terrain, en disputant la finale de la Coupe de Lorraine, et s'inclinent de peu avec panache, devant Jarville, lors de tirs au but devant plus d'un millier de spectateurs.



Le 20 juin, la catégorie 13 ans, non en reste, s'offre la Coupe du District de Meurthe et Moselle Sud en battant 3 à 2 l'équipe de Blénod, au stade Mainvaux à Saint Max !

Le 21 juin, la catégorie 15 ans, également en finale de la Coupe du District, passe près de la victoire par un score de 1 à 3 contre Blénod, après un match honorable.

Ce bon niveau de nos équipes de l'ACBD est à mettre à l'actif des dirigeants et entraîneurs bénévoles du club, qui ne ménagent jamais leurs efforts, ainsi qu'à la vaillance et à l'esprit sportif de nos joueurs. Bravo à tout le club qui porte haut les couleurs de nos deux cités et qui, par la qualité du spectacle offert, prouve que le football amateur a encore de beaux jours devant lui pour peu qu'on lui en donne les moyens.

Stage de football pendant les vacances

L'ACBD Football organise un stage de football gratuit, sur inscription, pour les enfants de 6 à 7 ans. Il se déroulera de 9 h 30 à 11 h 30 sur 3 matinées. 2 périodes au choix : du 6 au 8 juillet ou du 15 au 17 juillet. Encadrés par un éducateur diplômé et confirmé, ces stages, sous forme ludique, amèneront les jeunes à la découverte et à l'initiation du foot et du sport en général. Renseignements et inscriptions au stade municipal de Blainville. Horaires de présence au stade : de 17h00 à 19h00 les vendredis et de 10h00 à 12h00 les samedis. Tél. 03 83 75 70 47 ou 03 83 75 78 44.

VIE CIVIQUE

LES BRUITS DE VOISINAGE

Contrairement aux idées reçues, il est interdit de troubler la tranquillité publique quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit. Ce principe s'applique à tous les bruits de voisinage.

Sont généralement considérés comme bruits de voisinage :

- **Les bruits de comportement**, les bruits désinvoltes ou agressifs pouvant provenir notamment : des outils de bricolage et de jardinage, d'abolements de chiens, de musique amplifiée, de pétards, de tapage nocturne.
- **Les bruits d'activités** provenant d'industries, de commerces, de manifestations culturelles ou sportives (existence de conditions d'exercice relatives au bruit).
- **Les bruits de chantier** (réglementation propre à chaque chantier).

NB : Les propriétaires d'animaux ou ceux qui en ont la garde, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, sans pour cela porter atteinte à la santé de l'animal.

L'émission de bruit particulier portant atteinte à la tranquillité du voisinage est réprimée par les articles R 1337- 6 à 10 du code de la santé publique.

Il appartient à chacun de respecter certaines règles simples de savoir vivre pour ne pas gêner son entourage. Et n'oubliez pas, même avant 22 heures, tout bruit peut être sanctionné !!!

Pour plus de renseignements :

- Consultez le site du Centre d'information et de documentation sur le bruit : vous trouverez une compilation de questions fréquemment posées : www.bruit.fr
- Rendez-vous à l'ADIL le 1^{er} jeudi du mois en mairie de 9h30 à 11h30.

CONCOURS PÉTANQUE VACANCIERS À DAMELEVIÈRES

Une animation pétanque sera organisée par le Comité des Fêtes de Damelevières tous les vendredis de juillet et août sur la Zone de Loisirs (inscriptions de 19h00 à 20h00).

Début : 20h00

M. Marcel LELOUP assurera cette animation intitulée : "CONCOURS VACANCIERS".

Ils se dérouleront en doublette à la mêlée. Ces concours seront ouverts à tous : enfants, adultes licenciés ou non.

Inscription : 4 Euros • Enfants : 3 Euros. Chacun de ces concours sera doté de lots. Filets garnis.

Le premier concours vacanciers est prévu le 3 juillet.

CÉRÉMONIES ORGANISÉES À L'OCCASION DE LA FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET 2009

■ DÉPÔT DE GERBES :

11 h 30 Monument aux Morts de Blainville-sur-l'Eau,

11 h 45 Stèle du Souvenir Rond Point de la Tuilerie, Blainville-sur-l'Eau

12 h 00 Monument aux Morts de Damelevières.

Des remises de décorations seront prévues aux monuments.

A l'issue des cérémonies, un vin d'honneur sera offert par les deux Municipalités Salle des Mariages - Mairie de Damelevières.

